



CTPD du 15 novembre 2010

Déclaration liminaire CGT

Ce CTP intervient après une période de mobilisation intense des salariés du public et du privé.

Mais chacun doit bien mesurer que, même promulguée, la loi sur les retraites continue d'être rejetée et que l'heure n'est pas à la résignation.

Pas plus que les plans d'austérité qui, en France et partout en Europe, enfoncent les économies dans la crise, la poursuite des politiques qui sacrifient l'emploi, les salaires et la protection sociale constituent des choix inacceptables pour les salariés.

Les organisations syndicales, en fixant un nouveau rendez-vous le 23 novembre prochain entendent maintenir la pression sur le gouvernement et prolonger le mouvement social multiforme et intergénérationnel en cours.

Il doit également être dit dans cette enceinte que l'importance de ce mouvement social et son soutien dans l'opinion publique témoignent du rejet d'une évolution de la société régressive pour les salariés et dans laquelle la compétition pour la satisfaction des intérêts financiers privés prime sur l'humain et le collectif.

En effet, cette mobilisation de niveau exceptionnel depuis plusieurs mois a aussi permis de mettre en évidence l'insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, mais aussi de fiscalité et de partage des richesses.

C'est aussi ce qu'on exprime les agents de la DGFIP, totalement impliqués dans cette lutte syndicale, qui par ailleurs ont déjà manifesté leur grande lassitude face à des conditions difficiles, parfois éprouvantes dans l'exercice des missions, et qui constatent avec inquiétude qu'ils devront travailler plus longtemps.

En effet, alors que la question des retraites est directement liée au niveau des salaires et à celui de l'emploi, les agents de la DGFIP, qui subissent le gel de leurs salaires, et qui devraient subir une ponction supplémentaire du fait des nouvelles dispositions, ont toutes les raisons d'être partie prenante de ces actions. De plus le nouveau plan de suppressions d'emplois qui est projeté ajoute encore à la légitimité de leurs initiatives. En effet, la suppression de 2 667 emplois est projetée pour la DGFIP, soit une centaine de plus que l'an passé. A ce sujet nous demandons à la direction de nous communiquer la déclinaison au plan départemental de ce projet.

Au niveau de la DGFIP nous persistons à demander l'ouverture d'un vrai dialogue et de vraies négociations :

- pour une amélioration significative du niveau de l'emploi par l'abandon des projets de suppression de postes et l'examen des moyens supplémentaires nécessaires pour que les services puissent remplir leur mission de service public ;
- pour une augmentation des salaires et une reconnaissance effective de l'évolution de leur qualification que l'Administration reconnaît elle-même.

Sur tous les sujets portés par les agents il y a urgence d'ouvrir de réelles et sérieuses négociations sur les revendications des agents des finances publiques en matière de salaires, d'emplois et de condition de travail.